

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE
DU CHARBON ET DE L'ACIER
ASSEMBLÉE COMMUNE

Session ordinaire de 1954

R a p p o r t

fait au nom de la

Commission des Investissements, des Questions Financières
et du Développement de la Production

sur

le § 4 du chapitre III et sur le chapitre IV du
DEUXIÈME RAPPORT GÉNÉRAL
SUR L'ACTIVITÉ DE LA COMMUNAUTÉ
(13 avril 1953 - 11 avril 1954)

par

M. F. DE MENTHON

R a p p o r t e u r

La Commission des Investissements, des Questions Financières et du Développement de la Production, s'est réunie à Luxembourg, sous la présidence de M. SCHÖNE, le 27 mars 1954, ainsi que les 29 et 30 avril 1954, pour examiner le Deuxième Rapport général de la Haute Autorité sur l'activité de la Communauté (13 avril 1953 — 11 avril 1954).

M. DE MENTHON a été désigné comme rapporteur.

Etaient présents à la réunion du 30 avril 1954 :

MM. SCHÖNE et MOTZ, Vice-Présidents,

*BLAISSE, CARCASSONNE, DEIST, DE SMET, FOHRMANN,
KAPTEIJN, MARGUE, MÜLLER, POHLE, PÜNDER, SABATINI,
VIXSEBOXSE et DE MENTHON, Rapporteur.*

Etaient excusés :

*MM. TOGNI, GIOVANNINI, LAFFARGUE, BILLOTTE, PARRI, PREUSKER,
VERMEYLEN, ZIINO.*

SOMMAIRE

Rapport sur le § 4 du chapitre III et sur le chapitre IV du Deuxième Rapport général sur l'activité de la Communauté (13 avril 1953 — 11 avril 1954)	7
I. — Situation financière de la Communauté	11
II. — Le développement de la production	14
III. — Les investissements	35

RAPPORT

de M. DE MENTHON

sur

le § 4 du chapitre III et sur le chapitre IV du Deuxième Rapport général sur l'activité de la Communauté (13 avril 1953 - 11 avril 1954)

Mademoiselle, Messieurs,

1. Notre Commission des Investissements, des Questions Financières et du Développement de la Production a consacré jusqu'ici presque exclusivement son activité et ses rapports à la recherche des problèmes que pose la politique des investissements telle qu'elle est prévue dans le Traité créant la Communauté européenne du charbon et de l'acier.

Les deux résolutions adoptées par l'Assemblée sur la proposition de notre Commission en juin 1953 et en janvier 1954 marquent les premières étapes de cet examen préalable de la politique d'investissements de la Communauté.

2. La résolution de juin 1953 visait surtout à réserver expressément à notre Assemblée la responsabilité de fixer les grandes lignes de la politique générale que la Haute Autorité devrait ensuite appliquer dans cette matière particulièrement importante des investissements. La Haute Autorité accédait entièrement à cette conception démocratique de sa collaboration avec l'Assemblée et se mettait à la disposition de notre Commission pour lui communiquer régulièrement le résultat de ses travaux préparatoires ; notre Commission et l'Assemblée elle-même ont pu ainsi délibérer valablement et se prononcer avant que n'interviennent les premières décisions de la Haute Autorité qui engageront l'ensemble de la politique ultérieure.

3. La résolution du 16 janvier 1954, après avoir rappelé et commenté les dispositions du Traité concernant la question des investissements et demandé que ces dispositions soient mises en œuvre dès que possible, assignait à la

Haute Autorité de premières orientations générales concernant sa politique future des investissements et la priaît de fournir à l'Assemblée des informations complémentaires pour sa session ordinaire de 1954.

4. Les orientations assignées par l'Assemblée à la Haute Autorité ont été les suivantes :

1° Réaliser par l'intermédiaire du Conseil spécial de Ministres une coordination entre l'action de la Haute Autorité dans le domaine du charbon et de l'acier et la politique générale d'expansion et d'investissements dans les six pays de la Communauté ;

2° Prendre pour premier objectif de la politique d'investissement de la Communauté la diminution des prix de revient ;

3° Parvenir après 4 ans à un accroissement total de la production de charbon à coke de 15 millions de tonnes ;

4° Réserver une partie importante des premiers investissements financés par la Communauté à la construction de logements ouvriers ;

5° Prendre en considération dans la définition et le développement des objectifs généraux concernant la modernisation, l'orientation à long terme des fabrications et l'expansion des capacités de production :

- a) l'évolution des productions et des investissements dans les pays tiers et l'opportunité d'utiliser toutes les possibilités de négociations avec les Gouvernements de ces pays pour réaliser une coordination aussi large que possible de la politique des investissements ;
- b) le développement de la politique générale d'expansion et d'investissements dans les pays de la Communauté, ainsi que l'évolution qui en résulte dans les besoins en produits de l'industrie sidérurgique et charbonnière ;
- c) la nécessité d'indiquer également parmi les objectifs généraux le développement souhaité de la production dans les diverses catégories de produits charbonniers et sidérurgiques ainsi que des investissements aux différents stades de production de l'industrie d'extraction et de l'industrie sidérurgique compte tenu en particulier de l'importance croissante de produits concurrents ;
- d) la nécessité de dégager des idées claires sur le problème de la transformation organique ou de la réadaptation des entreprises qui, en tenant compte des critères économiques et sociaux, représentent pour la Communauté une charge disproportionnée.

6° Être prêt à faire usage, le cas échéant, des pouvoirs que lui confère l'article 54 du Traité ;

7° Fixer les règles selon lesquelles seront répartis entre les entreprises les fonds qu'elle pourra se procurer pour contribuer au financement des investissements, et notamment en déterminant des critères pour l'appréciation de la productivité et en rendant comparables les prix de revient réels des entreprises ;

8° Réserver dès maintenant une partie des sommes à sa disposition aux mesures sociales qui, conformément au Traité, peuvent devenir indispensables en faveur des salariés qui seraient atteints par l'évolution du marché et les transformations techniques, et cela en poursuivant avec les Gouvernements intéressés les études préalables nécessaires.

5. D'autre part, l'Assemblée, regrettant de n'être pas encore en possession de toutes les informations précises qu'elle avait souhaitées, demandait à la Haute Autorité de recevoir communication des enquêtes et travaux entrepris tant sur les investissements en cours que sur les considérations qui doivent intervenir dans la définition des objectifs généraux. Elle demandait également d'être saisie avant sa session ordinaire de 1954 d'un exposé d'ensemble des conditions de financement des investissements pour les entreprises des divers pays de la Communauté.

Enfin, l'Assemblée se félicitait de voir la Haute Autorité accepter de donner au moins à sa Commission la possibilité de prendre position avant que la Haute Autorité ne prenne ses décisions à l'égard des objectifs généraux.

* * *

6. Notre Commission, alors que vingt mois se sont maintenant écoulés depuis la constitution de la Communauté, peut non seulement continuer à préciser la politique générale qui devrait être suivie en matière d'investissements, mais faire rapport à l'Assemblée sur l'ensemble des matières qui sont de sa compétence, soit :

- 1° les questions financières ;
- 2° le développement de la production ;
- 3° les investissements.

7. L'Assemblée, en instituant notre Commission et en définissant sa compétence par l'énumération de ces trois objets, d'ailleurs étroitement liés, a clairement marqué notre rôle. Nous pensons que les rapports de notre Commission devront dorénavant traiter de façon distincte les trois objets qui nous sont assignés. Nous demandons à la Haute Autorité d'adopter à l'avenir le même mode de présentation de ses communications, et particulièrement dans son Rapport général. Nous souhaitons qu'elle consacre une partie de son

Rapport général à l'ensemble des questions de la compétence de notre Commission et en subdivisant cet exposé en trois chapitres correspondant à l'énumération qui figure dans l'intitulé de notre Commission. De façon plus générale, nous pensons que la Haute Autorité est actuellement en mesure de donner à ces documents une présentation plus méthodique qui facilitera le travail de notre Assemblée et en particulier de ses Commissions.

Quant à l'ordre de cette présentation, nous pensons que l'exposé de la situation financière et des questions concernant le développement de la production, doit précéder l'examen du problème des investissements. En effet, la situation financière de la Communauté est l'un des facteurs déterminant de sa capacité d'emprunt et donc de financement des investissements. D'autre part, les investissements doivent être examinés naturellement en fonction du développement de la production.

* * *

8. En établissant son rapport sur le deuxième Rapport général de la Haute Autorité, notre Commission retiendra pour sa part :

1° Les considérations groupées dans le Rapport général sous le titre «Le développement du marché» (remarquons que cet intitulé est équivoque puisqu'il s'agit non pas du développement du marché commun créé entre les six pays de la Communauté) mais bien du développement de la production dans la Communauté, dans le paragraphe 4 du chapitre III intitulé lui-même «Le fonctionnement et le développement du marché commun». Ces considérations sont groupées en trois exposés :

- a) objectifs généraux et prévisions à long terme ;
- b) recherches techniques et développement de la consommation du charbon et de l'acier ;
- c) coopération avec les Gouvernements en vue d'une politique générale d'expansion ;

9. 2° le chapitre IV intitulé «les investissements et leur financement» et qui se subdivise ainsi :

- a) investissements en cours ;
- b) conditions actuelles de financement ;
- c) production et utilisation du prélèvement général ;

10. 3° le paragraphe du chapitre V intitulé «Le logement des travailleurs» qui intéresse notre Commission concurremment avec celle des Questions sociales, puisqu'il pose essentiellement un problème de financement pour la Communauté ; le paragraphe du chapitre V intitulé «Réemploi de la main-d'œuvre» qui inté-

resse également notre Commission concurremment avec celle des Questions sociales puisqu'il s'agit d'un aspect social de la politique des investissements, du développement de la production et de l'emploi de nos ressources financières.

Notre Commission dispose également de quelques indications générales sur les prévisions financières de la Communauté dans l'introduction à l'état prévisionnel général pour l'exercice 1954-1955 (page 25).

11. Enfin, notre Commission a reçu de la Haute Autorité cinq documents de travail :

- a) une note sur la politique économique à court terme et la collaboration entre la Haute Autorité et les Gouvernements (document 2636);
- b) une note sur la politique générale d'expansion et d'investissements (document 2297);
- c) une étude sur le développement à long terme des marchés du charbon et de l'acier (document 2003);
- d) un premier mémorandum sur la définition des objectifs généraux (document 1993);
- e) une note sur les critères relatifs à l'examen des demandes de prêts et garanties (documents 2462).

I

SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNAUTÉ

12. Les indications fournies par la Haute Autorité dans les deux pages qui constituent le paragraphe du Rapport général intitulé « Produit et utilisation du prélèvement général » ont paru trop sommaires à votre Commission.

Trois séries de chiffres nous étaient communiquées :

- 1^o le produit du prélèvement général du 1^{er} janvier 1953 au 31 janvier 1954;
- 2^o l'encaisse au 31 décembre 1953 et au 31 mars 1954;
- 3^o une « affectation de ressources » au 31 mars 1954.

Nous apprenons ainsi :

13. 1^o que le prélèvement général avait produit en treize mois, soit au 31 janvier 1954, 43 millions d'unités de compte; sa répartition entre les divers produits du marché commun et entre chacun des six pays de la Communauté nous était spécifiée.

2° que l'encaisse s'élevait à 24,2 millions d'unités de compte au 31 décembre 1953 et à 35 millions au 31 mars 1954 ;

3° que l'affectation des ressources au 31 mars 1954 fait état d'une dotation de 27,8 millions d'unités de compte à un fonds de garantie ; de 5,6 millions à un fonds de réadaptation, de 0,5 million à un fonds de recherches techniques.

14. En ce qui concerne l'avenir, le compte prévisionnel (page 25) indique qu'« à supposer que le montant du prélèvement soit égal pour l'exercice prochain à celui qui est estimé pour l'exercice en cours, la part représentée par les dépenses administratives de la Haute Autorité sur ce prélèvement sera de 11,34 % contre 12,98 % pour l'exercice en cours ».

Il semble qu'au taux actuel de 0,9 % en vigueur depuis le 1^{er} juillet 1953, le produit du prélèvement soit d'environ 4 millions de dollars par mois dans la situation présente d'activité des productions de la Communauté.

Les prévisions d'affectation du prélèvement pour le premier semestre de 1954 conduiraient au 30 juin 1954 à une dotation de 35 millions d'unités de compte pour le fonds de garantie, de 7 millions pour le fonds de réadaptation, de 1 million pour le fonds de la recherche technique.

15. A la demande de votre Commission, des renseignements plus précis lui ont été communiqués sur la situation financière de la Communauté au 31 mars 1954 ainsi que sur les chiffres mensuels du produit du prélèvement depuis le début de 1953 jusqu'en février 1954, que nous reproduisons ci-dessous :

SITUATION AU 31 MARS 1954

(en unités de compte U. E. P.)

A. — *Ressources.*

I. Ressources 1 ^{er} exercice	10.635.520
II. Prélèvement 1 ^{er} 7. 53/31. 3. 54	35.255.835
III. Recettes diverses	209.009
	46.100.364

B. — *Emploi des ressources.*

I. Provision fonds de garantie	27.929.000
II. Provision fonds de réadaptation	5.585.000
III. Provision fonds de recherche technique ..	529.000
IV. Dépenses de la Haute Autorité et avances autres institutions	10.620.000
V. Comptes actifs Haute Autorité	112.386
VI. Solde à affecter.....	1.324.978
	46.100.364

16.

PRODUIT DU PRÉLÈVEMENT

(Chiffres mensuels)

(en dollars unités de compte U. E. P.)

1953 janvier	1.526.153
février	1.377.497
mars	2.518.335
avril.....	2.310.131
mai	3.056.733
juin	3.305.332
juillet	4.157.550
août	3.611.068
septembre	4.107.929
octobre	4.392.548
novembre	4.185.050
décembre	4.177.202
1954 janvier	4.277.894
février	4.085.821

Nous comprenons qu'il ne soit pas encore possible cette année d'établir un compte prévisionnel, mais nous demandons que pour la session ordinaire de 1955 ce document soit préparé.

17. Certes, le Traité ne prévoit de compte prévisionnel et de rapport de la Haute Autorité qu'en ce qui concerne les dépenses administratives de la Communauté. Mais la communication à l'Assemblée d'un compte définitif pour l'exercice écoulé et d'un compte prévisionnel avant l'ouverture de l'exercice indiquant ou prévoyant au moins de façon globale les recettes par exercice et les dépenses par grandes catégories nous paraît le minimum que nous soyons en droit de demander à la Haute Autorité. La Haute Autorité a d'ailleurs intérêt à faire connaître ces chiffres au public afin de consolider toujours davantage son crédit.

D'autre part, pour la même raison, la Haute Autorité ne verrait certainement que des avantages à publier régulièrement le produit mensuel du prélèvement ainsi sans doute que la situation de l'encaisse et l'affectation des ressources en cours d'exercice. Ces deux dernières publications pourraient être trimestrielles.

18. Il nous a été indiqué que jusqu'ici les termes « fonds de garantie », « fonds de réadaptation », « fonds de recherches techniques » ne signifiaient qu'une distinction comptable.

Nous avons appris également que les sommes en attente étaient maintenues parfaitement liquides et ne bénéficiaient donc que d'intérêts bancaires très faibles.

Enfin, il nous a été confirmé qu'aucune somme n'avait encore été prélevée sur le fonds de réadaptation et le fonds de recherches techniques.

19. En ce qui concerne le fonds de recherches techniques, la Haute Autorité nous indique qu'elle a décidé, sous réserve d'un avis conforme du Conseil de Ministres, d'accorder son aide financière d'une part à une usine sidérurgique de la Ruhr, d'autre part à une usine belge du bassin de Charleroi pour des expériences dont le coût serait pour chacune de un million d'unités de compte. La participation financière de la Communauté ne sera que partielle. Il en sera de même en ce qui concerne la première aide financière à la construction qui se présenterait également sous forme d'une expérimentation technique subventionnée sur le fonds de recherches techniques.

II

LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION

20. On sait que la production de la houille dans la Communauté a été légèrement inférieure en 1953 par rapport à 1952, tout en restant sensiblement plus forte qu'en 1951. L'évolution de la production reste différente selon les pays, aussi bien de 1952 à 1953 qu'au cours du premier trimestre de 1954.

La production de houille aurait diminué bien davantage dans la Communauté en 1953 si n'étaient intervenues simultanément l'augmentation des stocks aux mines, la diminution des importations, l'augmentation des exportations. L'accroissement des stocks de fin 1952 à fin 1953 est de l'ordre de 2 millions 1/2 de tonnes, la diminution des importations de l'ordre de 8 millions et demi de tonnes, l'augmentation des exportations de l'ordre de 10 millions et demi de tonnes. Si ces trois facteurs n'étaient intervenus, la diminution de la production de 1952 à 1953 aurait été d'environ 23 millions et demi de tonnes et non plus de 2 millions de tonnes, soit de plus de 10 % d'une année à l'autre et de près de 9 % de 1951 à 1953. La consommation intérieure est donc en très nette régression.

21. La production d'acier est en diminution de 5,5 % dans la Communauté de 1952-1953, tout en restant supérieure de 5,5 % à celle de 1951.

L'évolution de la production est différente dans les divers pays de la Communauté: alors que la production d'acier diminuait en Allemagne, en Belgique, en France, en Sarre et au Luxembourg, elle augmentait aux Pays-Bas et se maintenait en Italie.

Pour le charbon, on enregistre une faible diminution de la production en Belgique, en France et aux Pays-Bas, une faible augmentation en Allemagne, en Sarre et en Italie.

En ce qui concerne l'acier, les trois facteurs que constituent le mouvement des stocks, les importations et les exportations, ont aggravé la réduction de la demande intérieure plutôt que corrigé cette réduction.

22. On constate une diminution des stocks (quoique nous ne puissions chiffrer cette diminution), l'augmentation des importations et la diminution des exportations. Pour l'ensemble de l'année 1953, les importations de produits sidérurgiques ont atteint environ 908.000 tonnes, soit 16 % de plus qu'en 1952 et 9 % de plus qu'en 1951. Pour l'ensemble de l'année 1953, les exportations de produits sidérurgiques se sont élevées à 6.600.000 tonnes, soit 0,7 % de moins qu'en 1952 et 22 % de moins qu'en 1951. Compte tenu de ces trois corrections, la consommation intérieure d'acier n'a dû connaître qu'une très légère régression de 1952 à 1953 et a conservé une très sensible progression de 1951 à 1953.

CHARBON

23. *Production.* — En mars 1954, les mines de la Communauté ont produit 21.793.000 tonnes de houille, contre 21.181.000 en mars 1953 et 21.041.000 en mars 1952.

La production moyenne mensuelle du premier trimestre de 1954 (20.738.000 tonnes) dépasse légèrement celle du premier trimestre de 1953 (20.562.000 tonnes) et même celle du premier trimestre de 1952 (20.609.000 tonnes).

PRODUCTION DE HOUILLE DANS LA COMMUNAUTÉ (en milliers de tonnes)

	Alle- magne	Belgique	France	Sarre	Italie	Pays- Bas	Commu- nauté
1951 (moyenne mensuelle) ..	9.910	2.471	4.414	1.357	97	1.035	19.284
1952 (moyenne mensuelle) ..	10.273	2.532	4.614	1.353	91	1.044	19.907
1953 (moyenne mensuelle) ..	10.373	2.505	4.382	1.368	93	1.025	19.747
1 ^{er} trim. (moy. mens.).	10.583	2.587	4.813	1.423	99	1.056	20.562
2 ^e trim. (moy. mens.).	9.809	2.544	4.288	1.304	93	1.001	19.039
3 ^e trim. (moy. mens.).	10.471	2.324	3.711	1.357	97	1.026	18.986
4 ^e trim. (moy. mens.).	10.625	2.565	4.718	1.388	87	1.017	20.400
1954 1 ^{er} trim. (moy. mens.) (2)	10.849	2.555	4.796	1.447	91	1.003	20.738
janvier (1)	10.732	2.555	4.760	1.479	86	1.011	20.623
février (1)	10.363	2.436	4.573	1.378	93	954	19.798
mars (2)	11.443	2.673	5.054	1.485	95	1.043	21.793

(1) Chiffres rectifiés.

(2) Chiffres provisoires.

24. *Rendements.* — Le rendement journalier par ouvrier du fond et par poste est en augmentation dans presque tous les pays de la Communauté ; en Allemagne, cette évolution a seulement commencé au début de 1954.

RENDEMENTS JOURNALIERS PAR OUVRIER DU FOND
DANS LES MINES DE HOUILLE DE LA COMMUNAUTÉ (1)
(en kilogrammes)

	Alle- magne	Belgique	France	Sarre	Italie (2)	Pays- Bas	Commu- nauté
1951	1.457	1.054	1.298	1.617	—	1.729	1.372 (3)
1952	1.475	1.051	1.353	1.623	—	1.609	1.389 (3)
1953	1.458	1.068	1.416	1.676	609	1.567	1.393 1.401 (3)
1 ^{er} trimestre	1.501	1.072	1.403	1.707	615	1.601	1.411
2 ^e trimestre	1.455	1.064	1.429	1.664	608	1.555	1.385
3 ^e trimestre	1.449	1.065	1.409	1.681	613	1.563	1.388
4 ^e trimestre	1.427	1.074	1.446	1.695	607	1.548	1.386
1954 1 ^{er} trimestre (moyenne mensuelle)	1.802	1.090	1.480	1.750	641	1.500	1.420
janvier	1.453	1.086	1.472	1.762	601	1.523	1.411
février	1.468	1.088	1.476	1.746	658	1.489	1.417
mars (4)	1.486	1.096	1.493	1.744	663	1.487	1.432

(1) Les rendements des mines allemandes et néerlandaises sont légèrement minorés, du fait de la conversion en termes de produits marchands des produits secondaires que ces mines extraient.

(2) Bassin de Sulcis.

(3) Sans l'Italie.

(4) Chiffres provisoires.

25. *Importations.* — Les importations de houille en provenance des pays tiers, qui avaient cessé de diminuer au cours du dernier trimestre de 1953, ont baissé de nouveau au cours du premier trimestre de 1954 : 1.122.000 tonnes en moyenne contre 1.257.000 pour les trois derniers mois de 1953 et 1.150.000 pour l'ensemble de l'année.

IMPORTATIONS DE HOUILLE EN PROVENANCE DES PAYS TIERS
(en milliers de tonnes)

	Alle- magne	Belgique	France	Italie	Pays- Bas	Commu- nauté (1)
1951 (moyenne mensuelle).....	500	153	528	544	210	1.936
1952 (moyenne mensuelle).....	657	98	447	423	226	1.856
1953 (moyenne mensuelle).....	420	94	134	352	150	1.150
1 ^{er} trimestre (moyenne mensuelle) .	487	52	238	405	123	1.305
2 ^e trimestre (moyenne mensuelle) .	394	75	107	289	163	1.029
3 ^e trimestre (moyenne mensuelle) .	304	113	91	306	102	996
4 ^e trimestre (moyenne mensuelle) .	418	138	103	386	212	1.257
1954 1 ^{er} trimestre (moyenne mensuelle) .	333	67	184	390	144	1.122
janvier	385	66	155	372	130	1.109
février	274	41	161	397	109	983
mars (2).....	351	94	235	401	192	1.273

(1) Y compris le Luxembourg, dont les importations sont de faible importance.

(2) Chiffres provisoires.

26. *Exportations.* — Les exportations de houille vers les pays tiers diminuent depuis les mois de septembre-octobre 1953 ; pour le premier trimestre de 1954, elles ne représentent que 403.000 tonnes en moyenne, contre 566.000 pour le troisième trimestre de 1953 et 536.000 pour le quatrième.

EXPORTATIONS DE HOUILLE VERS LES PAYS TIERS
(en milliers de tonnes)

	Alle- magne	Belgique	France	Sarre	Pays- Bas	Commu- nauté
1951 (moyenne mensuelle).....	323	30	57	48	1	459
1952 (moyenne mensuelle).....	259	19	45	46	1	370
1953 (moyenne mensuelle).....	272	49	73	92	4	490
1 ^{er} trimestre (moyenne mensuelle) .	259	22	79	80	2	442
2 ^e trimestre (moyenne mensuelle) .	248	27	64	70	4	413
3 ^e trimestre (moyenne mensuelle) .	287	90	71	112	6	566
4 ^e trimestre (moyenne mensuelle) .	293	55	79	105	4	536
1954 1 ^{er} trimestre (moyenne mensuelle) .	240	21	57	80	4	403
janvier	240	35	60	90	7	432
février	253	16	48	64	2	383
mars (1)	228	12	63	87	4	394

(1) Chiffres provisoires.

Les exportations de coke de four sont, par contre, en légère augmentation : 373.000 tonnes en janvier 1954, 379.000 tonnes en février et 398.000 tonnes en mars, contre une moyenne de 364.000 tonnes pour l'année 1953. Il s'agit principalement d'exportations allemandes (295.000 tonnes en février et mars 1954, contre 268.000 tonnes par mois en 1953).

ACIER

27. *Production.* — En mars 1954 la production d'acier brut a atteint 3.500.000 tonnes, niveau légèrement inférieur à celui de mars 1953 (3.640.000 tonnes), mais supérieur de 6 % à la moyenne de l'année.

PRODUCTION D'ACIER BRUT DANS LA COMMUNAUTÉ
(en milliers de tonnes)

	Alle- magne	Belgique	France	Sarre	Italie	Luxem- bourg	Pays- Bas	Commu- nauté
1951 (moyenne mens.).	1.125	423	819	217	255	256	46	3.141
1952 (moyenne mens.).	1.317	425	906	235	295	250	57	3.485
1953 (moyenne mens.).	1.286	375	831	223	293	221	74	3.303
1 ^{er} trimestre (moy. mens.)	1.429	405	901	243	269	231	71	3.549
2 ^e trimestre (moy. mens.)	1.235	392	887	228	268	235	70	3.315
3 ^e trimestre (moy. mens.)	1.234	334	698	214	294	212	76	3.062
4 ^e trimestre (moy. mens.)	1.245	370	838	209	341	208	79	3.290
1954 1 ^{er} trimestre (moy. mens.)	1.290	382	623	210	327	210	77	3.318
janvier	1.301	376	820	211	335	201	81	3.325
février (1)	1.206	366	781	191	310	202	72	3.128
mars (2)	1.362	404	867	227	335	227	78	3.500

(1) Chiffres rectifiés.
(2) Chiffres provisoires.

La comparaison des productions mensuelles moyennes pour le premier trimestre de 1954 et le dernier trimestre de 1953 s'établit comme suit (en milliers de tonnes) :

	4 ^e trim. 1953	1 ^{er} trim. 1954	Différence
Allemagne	1.245	1.290	+ 3,6 %
Belgique	370	382	+ 3,2 %
France	838	823	— 1,8 %
Sarre	209	210	+ 0,5 %
Italie	341	327	— 4,1 %
Luxembourg	208	210	+ 1,0 %
Pays-Bas	79	77	— 2,5 %
Communauté	3.290	3.319	+ 0,9 %

28. *Commandes nouvelles.* — Les rentrées de nouvelles commandes en produits laminés continuent à augmenter et s'inscrivent, en mars 1954, avec 2.467.000 tonnes, à un niveau supérieur à la moyenne des deux premiers mois de l'année (2.447.500 tonnes) et plus encore à la moyenne de l'année 1953 (2.024.000 tonnes). La reprise amorcée au début de l'automne dernier semble se confirmer, du moins pour les commandes en provenance de la Communauté; les commandes des pays tiers sont, par contre, à peu près stables.

COMMANDES NOUVELLES DANS LA SIDÉRURGIE DE LA COMMUNAUTÉ
(en milliers de tonnes)

	Rentrées des commandes en provenance		Total	
	de la Communauté	des pays tiers		
1952 4 ^e trimestre (moyenne mensuelle) .	1.904	245	2.149	
1953 (moyenne mensuelle)	1.522	502	2.024	
1 ^{er} trimestre (moyenne mensuelle) .	1.390	542	1.932	
2 ^e trimestre (moyenne mensuelle)	1.347	615	1.962	
3 ^e trimestre (moyenne mensuelle) .	1.575	413	1.988	
4 ^e trimestre (moyenne mensuelle) .	1.776	439	2.215	
1954 janvier (1)	2.155	646	2.801	
février (1)	1.663	431	2.094	
mars (2)	1.985	482	2.467	
		1.935 (3)	520 (3)	2.454 (3)

- (1) Chiffres rectifiés.
(2) Chiffres provisoires.
(3) Moyenne des trois mois.

La comparaison par pays des nouvelles commandes enregistrées au premier trimestre de 1954 et au dernier trimestre de 1953 s'établit comme suit (en milliers de tonnes) :

	4 ^e trimestre 1953	1 ^{er} trimestre 1954	Différence
Allemagne	832	973	+ 16,9%
Belgique	314	315	+ 0,3%
France et Sarre	631	718	+ 13,9%
Italie	232	202	— 12,9%
Luxembourg	160	202	+ 22,5%
Pays-Bas	— 46	44	— 4,3%
Communauté	2.215	2.454	+ 10,8 %

29. *Exportations.* — Les exportations de produits sidérurgiques vers les pays tiers sont tombées de 597.000 tonnes en octobre à environ 530.000 en décembre — dernier mois pour lequel les renseignements soient connus. La moyenne mensuelle du dernier trimestre de 1953 reste toutefois supérieure à celle du trimestre précédent, en raison des progrès réalisés en Belgique, en France et en Sarre.

EXPORTATIONS DE PRODUITS SIDÉRURGIQUES VERS LES PAYS TIERS

(en milliers de tonnes)

	Alle- magne	Belgique	France et Sarre	Italie	Luxem- bourg	Pays- Bas	Commu- nauté
1952 (moyenne mensuelle) ..	101,9	159,0	168,3	1,8	102,8	19,8	553,6
1953 (moyenne mensuelle) ..	87,9	140,7	196,8	5,8	94,1	24,9	551,2
1 ^{er} trimestre (moyenne mensuelle)	48,8	134,7	189,2	2,5	81,5	18,9	475,6
2 ^e trimestre (moyenne mensuelle)	77,3	151,4	235,0	6,4	110,1	33,7	613,9
3 ^e trimestre (moyenne mensuelle)	116,9	123,9	176,7	9,7	100,2	22,0	549,4
octobre	114,7	161,2	182,7	3,7	94,6	40,4	597,3
novembre	104,1	143,4	199,2	8,2	84,2	28,8	567,9
décembre (1)	105,6	154,0	177,1	0,8	74,6	17,5	529,6

(1) Chiffres rectifiés.

30. *Importations.* — Les importations en provenance des pays tiers ont diminué en décembre, mais la moyenne mensuelle du quatrième trimestre (77.000 tonnes) reste égale à celle du troisième, à un niveau sensiblement égal à celui des six premiers mois de 1953, et supérieur de 18 % à celui de l'année 1952.

IMPORTATIONS DE PRODUITS SIDÉRURGIQUES

EN PROVENANCE DES PAYS TIERS

(en milliers de tonnes)

	Alle- magne	Belgique	France et Sarre	Italie	Luxem- bourg	Pays- Bas	Commu- nauté
1952 (moyenne mensuelle ...)	15,4	7,4	6,3	19,8	2,5	13,8	65,2
1953 (moyenne mensuelle) ..	16,9	8,7	8,3	27,6	0,5	14,5	76,5
1 ^{er} trimestre (moyenne mensuelle)	19,2	9,3	13,4	28,9	1,1	17,4	89,3
2 ^e trimestre (moyenne mensuelle)	17,5	7,7	5,6	21,1	0,5	15,1	67,5
3 ^e trimestre (moyenne mensuelle)	17,1	7,9	7,6	27,6	0,1	12,7	73,0
octobre	15,4	11,2	5,1	26,5	1,0	13,5	72,7
novembre	14,9	8,6	6,5	36,2	—	14,3	80,5
décembre (1)	11,2	11,9	7,1	36,3	—	11,2	77,7

(1) Chiffres rectifiés.